



CEEAC

ECCAS

La Commission

Libreville, le 19/09/ 2024

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

La Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), créée en octobre 1983, compte actuellement onze (11) États membres à savoir l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, la République du Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la RD du Congo, le Rwanda, Sao Tome et Principe et le Tchad.

Les missions de la CEEAC sont définies au chapitre II article 4 du Traité qui stipule que le but de la « Communauté est de promouvoir et de renforcer une coopération harmonieuse et un développement équilibré et auto-entretenu dans les domaines de l'activité économique et sociale, en particulier dans les domaines de l'industrie, des transports et communication, de l'énergie, de l'agriculture, des ressources naturelles, du commerce, des douanes, des questions monétaires et financières, des ressources humaines, du tourisme, de l'enseignement, du perfectionnement, de la culture, de la science et de la technologie et du mouvement des personnes en vue de réaliser l'autonomie collective, d'élever le niveau de vie des populations, d'accroître et de maintenir la stabilité économique, de renforcer les étroites relations pacifiques entre les Etats membres, et de contribuer au progrès et au développement du continent africain».

Conformément l'article 108 du Traité révisé de la Communauté, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a créé, par Décision N°04/CEEAC/CCEG/XIX/21 du 30 juillet 2021, le Centre pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique de l'Afrique Centrale (CEREEAC) dont le siège est à Luanda (République d'Angola)

Le CEREEAC est une institution spécialisée de la CEEAC, dont la mission est i) d'assurer la coordination de la mise en œuvre de la politique de la CEEAC en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, et ii) de promouvoir l'émergence d'un marché autour des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

A cet effet, dans le cadre de l'Opérationnalisation du CEREEAC, il est prévu la mise en place d'une équipe technique qualifiée et expérimentée.

Par conséquent, il est porté à la connaissance des ressortissants des Etats membres de la CEEAC que le Poste de Directeur du Centre pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique de l'Afrique Centrale (CEREEAC) est à pourvoir au siège du CEREEAC à Luanda, en République d'Angola pour une durée de cinq (5) ans non renouvelables.



Chaque dossier de candidature doit répondre aux conditions suivantes :

- Être un ressortissant de l'un des Etats membres de la CEEAC, sauf la République d'Angola, pays abritant le Siège du CEREEAC. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- N'avoir pas par le passé excipé d'une nationalité différente pour postuler à un autre emploi au sein de la CEEAC ;
- Etre de bonne moralité ;
- Posséder les qualifications professionnelles correspondant au profil du poste en annexe.

Les dossiers complets tels que détaillés dans le profil de poste seront obligatoirement envoyés par courrier électronique au plus tard le **05 Novembre** 2024 à 15h30 à l'adresse mail suivante : recrutements@ceeac-eccas.org

Le Président de la Commission


Ambassadeur Gilberto Da Piedade **VERISSIMO**





APPEL A CANDIDATURES

Titre du Poste : **DIRECTEUR DU CENTRE POUR LES ENERGIES RENOUVELABLES ET EFFICACITE ENERGETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEREEAC)**

Référence : **001/CEEAC/CEREEAC/2024**

Date limite de dépôt de candidature : **05/11/2024**

Lieu d'affectation : **Luanda, République d'Angola**

Type de contrat : **Un CDD de cinq (5) ans non renouvelables**

SITUATION DU POSTE	
Organisation	Centre pour les Energies Renouvelables et Efficacité Energétique de l'Afrique Centrale (CEREEAC) / Institution spécialisée de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).
Positionnement hiérarchique	Poste n+2 : Présidence de la Commission Poste n+1 : Chef du Département Aménagement du Territoire et Infrastructures (DATI)
Relations Fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none">- Interne : Chef de Département des Programmes ; Chef de Département Administration, Ressources Humaines et Acquisitions /Institutions Focales Nationales des Etats membres.- Externe : PEAC / EGL / Centre d'Excellence d'OYO / autres Institutions spécialisées de la CEEAC / Etats membres de la CEEAC / Partenaires Techniques et Financiers
MISSIONS DU POSTE	
<p>Sous l'autorité du Président de la Commission de la CEEAC, la responsabilité du Commissaire en charge du Département Aménagement du Territoire et Infrastructures (DATI) et l'encadrement technique du Direction de l'Energie de la Commission de la CEEAC, le Directeur du Centre pour les Energies Renouvelables et Efficacité Energétique de l'Afrique Centrale (CEREEAC) est chargé de la mise en œuvre des missions, de la gestion courante des affaires techniques, administratives et financières. Il est l'ordonnateur du CEREEAC et exerce son autorité sur l'ensemble du personnel agissant sous sa responsabilité.</p>	
ATTRIBUTIONS PRINCIPALES	
<p><u>Gestion et développement organisationnel</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Mettre en œuvre le manuel des procédures administratives, financières, comptables et des acquisitions du CEREEAC ;- Établir et mettre en œuvre le cadre institutionnel du Centre qui comprend le réseau des Institutions Focales Nationales (IFN) dans tous les Etats membres de la CEEAC et les organes de gouvernance.- Assurer le secrétariat des réunions des organes de gouvernance du CEREEAC ;- Mettre en œuvre les Décisions et les recommandations du Conseil des Ministres de la CEEAC.- Assurer le développement organisationnel efficace du Centre et son positionnement stratégique dans la CEEAC et sur les marchés internationaux des Energies renouvelables et de l'Efficacité Energétique.- Elaborer les outils de planification, suivi et évaluation du CEREEAC en collaboration avec la Commission de la CEEAC (plan d'action annuel, projet annuel de performance, rapport annuel	

de performance, rapport annuel d'activité) et les soumettre à l'examen du Comité technique et du Conseil d'Administration ;

- Établir le plan d'activités quinquennal du CEREEAC et le soumettre à l'approbation du Sous-Comité Technique spécialisé "Energie"
- Préparer le budget du CEREEAC et les soumettre aux organes de gouvernance avant de les transférer à la Commission de la CEEAC,
- Etablir la liste restreinte des Auditeurs externes et des évaluateurs, et les soumettre à l'approbation des organes de gouvernance en vue du recrutement de l'Auditeur externe
- Assurer une mise en œuvre efficace des activités du CEREEAC et des ressources financières approuvées dans les plans de travail annuels, en coopération et en coordination avec la CEEAC et les Institutions Focales Nationales (IFN).
- Procéder au recrutement du personnel du CEREEAC conformément au Statut du personnel de la CEEAC. Le recrutement doit respecter le principe de l'équité et de l'équilibre géographique tel que défini dans le traité révisé de la CEEAC ;
- Procéder à l'acquisition de service de Consultants et firmes pour réaliser les études spécifiques, des biens et de travaux conformément au manuel des procédures des acquisitions du CEREEAC
- Veiller à ce que le Centre respecte et maintienne toutes les normes fiduciaires (financières, administratives, achats, contrôles internes, gestion du cycle de Projet) requises pour gérer le financement des donateurs internationaux (par exemple, la Banque mondiale, la Commission européenne, le FEM, les Nations unies). Veiller à ce que le personnel du CEREEAC applique et maintienne les normes de qualité.
- Garantir la responsabilité financière et recommander des mécanismes de contrôle interne pour prévenir toute utilisation abusive des fonds. Mettre en œuvre les recommandations des auditeurs et des évaluateurs externes.
- Avec l'aide du personnel financier et administratif, assurer la qualité des contrats du CEREEAC, des rapports d'avancement financier fournis par les responsables de la mise en œuvre des Projets et veiller à ce que les décaissements financiers et les paiements soient effectués en temps voulu, conformément aux calendriers de paiement établis. Préparer des rapports financiers sur les projets pour les donateurs internationaux.
- Suivre l'avancement de la mise en œuvre technique et financière des plans de travail annuels ; élaborer des rapports périodiques sur les progrès et les réalisations du Centre par rapport à ses objectifs, ses résultats et ses indicateurs (y compris des recommandations analytiques pour l'adaptation et la révision des activités, etc.
- Garder une vue d'ensemble sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité du programme du CEREEAC ;
- Planifier et suggérer au conseil d'administration les études et enquêtes jugées nécessaires pour atteindre les objectifs du programme.
- Compiler régulièrement les informations et les données fournies par les Institutions Focales Nationales (IFN) sur l'avancement de l'exécution des activités du CEREEAC et les partager avec les membres du CT et du CA.
- Superviser l'ensemble des activités du Centre.

Coopération technique et supervision :

- Représenter le Centre et promouvoir les énergies renouvelables et efficacité énergétique dans la région de l'Afrique centrale ainsi qu'à l'échelle internationale ; se rendre régulièrement dans les pays d'Afrique centrale et à des événements clés dans la région et à l'échelle internationale pour participer à des conférences et des ateliers.



- Coordonner, préparer et soumettre des contributions et déclarations politiques sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique à prendre en compte dans les processus internationaux relatifs à l'énergie et au climat (par exemple, COP, SDG, SEforAL, REN21).
- Superviser l'élaboration, l'évaluation, la mise en œuvre et le suivi des projets et programmes du CEREEAC dans les domaines du développement des capacités et des politiques, de la gestion des connaissances et de la promotion des investissements et des affaires ; superviser l'exécution de conférences, d'ateliers et de formations.
- Donner des conseils sur l'élaboration et la mise en œuvre des programmes phares du CEREEAC. Prendre le leadership dans le développement et la mise en œuvre des objectifs de la CEEAC en coopération avec les fonctionnaires de la CEEAC et les PFN.
- Veiller à ce que les activités du CEREEAC soient conformes au plan d'activités et aux plans de travail et budgets annuels (PTBA), aux politiques, stratégies et législations nationales ; éviter la duplication des activités mises en œuvre par d'autres acteurs ou donateurs et coopérer étroitement avec la CEEAC et les IFN.
- Superviser le personnel technique sur les questions de gestion de projet et sur les aspects liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.
- Établir et développer le cadre de qualité, d'évaluation et de gestion du cycle de projet pour les activités qui seront cofinancées et/ou mises en œuvre dans le cadre du programme CEREEAC.
- Mobiliser constamment des fonds pour les activités du Centre et contribuer à la préparation de propositions de projets qui seront cofinancés par des partenaires de développement locaux ou internationaux ; participer aux appels à propositions.
- Contribuer à l'assurance qualité tout au long du cycle de projet d'un large éventail de différentes activités du CEREEAC (par exemple, formations, conférences, activités politiques, cofinancement de projets).
- Assurer la qualité des projets approuvés conformément aux exigences des donateurs et s'assurer que les impacts en faveur des pauvres, de l'environnement et des femmes ont été évalués ; participer activement à l'évaluation des appels d'offres et des propositions de Projets.
- Superviser la préparation et l'exécution de marchés techniques complexes et d'appels à propositions ; superviser le personnel afin de contrôler efficacement les consultants ou les installations.
- Renforcer le réseau régional des institutions nationales focales (PFN) du CEREEAC et contribuer à l'organisation de réunions de coordination.
- Coordonner et coopérer étroitement avec les principaux partenaires du Centre (par exemple, l'ONUDI, d'autres centres GN-SEC et d'autres donateurs).

Au plan de communication

- Établir des consultations régulières avec la CEEAC, les institutions nationales focales (PFN) et d'autres facilitateurs clés du marché dans la région.
- Établir des partenariats techniques solides entre le Centre et d'autres institutions dans la région ou au niveau international ; utiliser le savoir-faire et le transfert de technologie ; créer des partenariats sud-sud et des liens et échanges solides avec d'autres centres en Afrique.
- Servir de point focal pour la mise en œuvre des activités de l'Initiative des Nations unies pour l'énergie durable pour tous (SEforALL) en Afrique centrale et d'autres organisations internationales (par exemple IRENA, REN21 et FEM).
- Établir des liens stratégiques avec des partenaires donateurs et des institutions de financement par prêts et par capitaux propres afin de lever des fonds pour des projets d'investissement dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (comme les banques de développement dans les pays donateurs, les banques de développement nationales ou régionales).

- Établir un réseau de communication avec les chambres de commerce nationales et régionales, les associations commerciales et les autres agences de lobbying en matière d'ER et d'EE dans la région de l'Afrique centrale.
- Engager les parties prenantes concernées dans le dialogue politique sur les énergies renouvelables, notamment les institutions publiques, la société civile et le secteur privé.
- Assurer des relations publiques efficaces et la publication d'informations sur les programmes du CEREAC auprès des différents groupes cibles.
- Veiller à ce que des activités de sensibilisation aient lieu sur les ER et l'EE dans la région de l'Afrique centrale.
- Établir et maintenir un réseau complet de contacts en matière d'ER et d'EE dans la région de l'Afrique centrale (par exemple, les PFN, le secteur privé) et au niveau international.

PROFIL EXIGE

Nationalité /Pays	Être un ressortissant de l'un des Etats membres de la CEEAC, sauf la République d'Angola, pays abritant le Siège du CEREAC. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
Formation	Être titulaire au moins d'un Master 2 / DEA / DESS ou d'un diplôme équivalent en génie électrique/électromécanique ou en énergie, en génie rural ou dans des disciplines étroitement liées.
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins de 15 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'énergie dans la région de la CEEAC (ou de l'Afrique subsaharienne) avec une expérience avérée dans le développement, la gestion et la mise en œuvre de programmes et de Projets qui ont généré des bénéfices quantifiables. - Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans à des niveaux de responsabilités similaires dans le domaine des Energies renouvelables et Efficacité Energétique (Cf. article 12 du Statut du Personnel de la CEEAC). - Avoir cinq (5) ans au moins d'expérience en matière de développement et d'appui aux politiques dans le secteur de l'énergie aux Etats membres de la CEEAC et en Afrique Centrale - Une expérience éprouvée en matière de mobilisation de ressources auprès des partenaires au développement, du secteur privé et des organisations internationales ; - Une expérience de la coopération internationale au développement et de la gestion des partenaires au développement est une condition préalable
Connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances des procédures des principaux bailleurs de fonds constitue une valeur ajoutée ; - Excellente connaissance de l'état des marchés, des politiques, des acteurs et des tendances des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la région de l'Afrique centrale au niveau national et régional. - Une compréhension démontrée de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le domaine de l'énergie, ainsi que des interconnexions entre l'énergie et le développement durable - Excellentes compétences rédactionnelles et familiarité avec les systèmes, pratiques et processus modernes des TIC. - Capacité de diriger l'élaboration, la gestion et l'examen de rapports et de documents sur des questions techniques et stratégiques dans le domaine de l'énergie - Solides compétences en matière d'analyse, de négociation, de présentation et de communication

	<ul style="list-style-type: none"> - Très bonne connaissance des Institutions et organisations internationales de référence dans le domaine de l'énergie ; - Très bonne connaissance des Textes, Traités et législations et des politiques dans le domaine de l'énergie ; - Questions d'intégration régionale sur l'énergie et leurs enjeux politiques; - Très bonne connaissance des Techniques de planification et de gestion de projet ; - Connaissance d'une langue de la Communauté (anglais, espagnol, français et portugais) avec comme atout la maîtrise d'une autre langue de la Communauté
Compétences Techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer de manière écrite et orale en environnement multiculturel ; - Réaliser des analyses, études et rapports ; - Émettre des recommandations complexes dans un style clair et concis ; - Organiser et piloter des réunions techniques avec tous types d'interlocuteurs en interne ou externe ; - Elaborer des documents clairs et structurés de format divers en fonction des besoins ; - Utiliser les outils informatiques : Word, Excel, PowerPoint. - Orientation résultats ; - Avoir le sens de la pédagogie ; - Capacités d'analyse et de synthèse ; - Sens de l'organisation, gestion du temps et rigueur ; - Sens du contact, de l'écoute et des relations humaines.
Compétences comportementales	<ul style="list-style-type: none"> - Orientation résultats ; - Avoir le sens de la pédagogie ; - Capacités d'analyse et de synthèse ; - Sens de l'organisation, gestion du temps et rigueur ; - Sens du contact, de l'écoute et des relations humaines ; - Vision stratégique, Rigueur et Méthode ; - Anticipation ; - Capacité de négociation ; - Leadership. - Discrétion ; - Maîtrise de soi et gestion du stress. - Aptitude à travailler sous pression ; - Disponibilité.
CONDITIONS D'EMPLOI	
Rémunération	- Salaire et avantages conformes à la grille des rémunérations CEEAC.
Age	- Conditions de recrutement conformes au Statut du personnel et au Cadre organique de la Communauté des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)
Nationalité & genre	<ul style="list-style-type: none"> - Être ressortissant d'un des Etats membre de la CEEAC à l'exception de la République d'Angola. Il sera tenu compte de l'équilibre géographique global entre les Etats membres dans les recrutements ; - Les candidatures féminines sont encouragées.



DOSSIERS DE CANDIDATURE

- Demande de recrutement motivée ;
- Curriculum vitae détaillé incluant les coordonnées complètes du candidat (nom et prénom, adresse, téléphone, fax, e-mail) ;
- Un certificat de nationalité ;
- Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de trois mois ;
- Copies certifiées conformes des diplômes et titres académiques ou universitaires ;
- Certificats de travail et les documents attestant des références professionnelles ;
- Un certificat médical établi par un médecin agréé ;
- Identité complète de trois personnes de référence n'ayant aucun lien de parenté et pouvant attester des qualités professionnelles et morales du candidat ;

Le dossier complet, portant la référence : **001/CEEAC/CEREEAC/2024** et le titre du poste « **DIRECTEUR DU CENTRE POUR LES ENERGIES RENOUVELABLES ET EFFICACITE ENERGETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEREEAC)** », doit être adressé par voie électronique uniquement, au plus tard le **2024 à 15 heures 30**, heure de Libreville à :

recrutements@ceeac-eccas.org

